#### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

# MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

### DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

# BREVET D'INVENTION.

Gr. 12. -- Cl. 4.

N° 775.595

Perfectionnements aux postes récepteurs de T. S. F., notamment en vue d'obtenir un réglage silencieux.

MM. Théophile Elphège PONSOT, Roger BATAILLE et Georges KIRSCH résidant en France (Seine).

Demandé le 13 juin 1934, à 16<sup>h</sup> 7<sup>m</sup>, à Paris. Délivré le 15 octobre 1934. — Publié le 4 janvier 1935.

On sait que chaque station de radiodiffusion est séparée des stations immédiatement voisines par une certaine bande comptée en longueur d'ondes. Au cours du réglage 5 d'un poste récepteur de T. S. F. par l'usager, le passage de ces bandes se traduit, au haut-parleur, par des bruits divers résultant des « parasites », des troubles atmosphériques, de postes émetteurs faibles 10 ou éloignés. Les sons ainsi produits sont désagréables pour les auditeurs.

La présente invention évite, en particulier, cet inconvénient. Elle permet un réglage silencieux du poste récepteur, exempt 15 de tous bruits de fond ou de friture. Au passage des bandes séparant les stations de radiodiffusion, le haut-parleur reste silencieux; il ne fonctionne que lorsqu'il est en mesure d'émettre un son, parole ou musique, suffisamment clair et puissant pour être susceptible d'intéresser l'auditoire.

L'invention consiste à déclencher automatiquement le fonctionnement d'une partie essentielle du poste récepteur de T. S. F. 25 seulement au-dessus d'une certaine valeur de l'énergie haute fréquence reçue par le poste.

Au-dessous de cette valeur, qu'on peut d'ailleurs choisir à volonté, celui-ci ne fonc-30 tionne pas complètement, de sorte que le haut-parleur reste silencieux. Le seuil franchi, le poste est automatiquement mis en état de réception et fonctionne alors comme à l'ordinaire.

L'invention est basée sur le montage de 35 principe suivant, utilisant une propriété des lampes au néon.

Dans un circuit reliant les deux pôles d'une source d'électricté S sont intercalées une résistance  $r^1$  et une résistance  $r^3$  (fig. 1). 40

En parallèle avec la résistance  $r^3$ , on dispose un tube au néon N suivi d'une résistance  $r^2$ .

La résistance  $r^3$  est variable; dans la pratique, c'est la résistance interne d'un tube 45 à vide. Sa variation est alors obtenue par la variation du potentiel de la grille.

On rappelle qu'un tube au néon possède la propriété de ne s'allumer qu'au-dessus d'une certaine valeur, déterminée, de la 50 tension appliquée à ses bornes. Ce tube au néon peut d'ailleurs être remplacé, dans le montage, par tout dispositif empêchant le passage du courant au-dessous d'une certaine valeur de la tension de celui-ci aux 55 bornes du dispositif et permettant le passage pour des valeurs supérieures.

Si, à partir d'une valeur de la résistance  $r^2$  insuffisante pour provoquer l'allumage de la lampe au néon N, on fait croître cette 60

Prix du fascicule : 5 francs.

valeur, la différence de potentiel aux bornes de la lampe N augmente et, à un certain moment, il y a allumage. Cet allumage assure le passage d'un courant dans la résistance r² aux bornes de laquelle on peut recueillir une différence de potentiel dont la présence conditionne le fonctionnement de l'ensemble auquel on adjoint le présent montage.

Il faut observer que, pour que l'allumage de la lampe au néon soit stable, il est nécessaire que la chute de potentiel provoquée par le passage du courant à l'allumage dans les résistances  $r^1$  et  $r^2$  soit inférieure à la différence des tensions d'amorçage et de désamorçage de la lampe au néon. Dans le cas contraire, en effet, il y aurait clignotement de celle-ci et le fonctionnement serait défectueux. Ce montage est applicable toutes les fois où il s'agit de régler, par tout ou rien, la fermeture d'un circuit. Il permet d'obtenir ce résultat sans interposition d'organes mécaniques.

Dans l'application de ce montage aux postes récepteurs T. S. F., la variation de résistance de r³ est sous l'influence du courant haute fréquence redressé comme il sera dit plus loin. Lorsque l'énergie haute fréquence reçue devient trop faible pour 30 être entendue convenablement, le fonctionnement des étages basse fréquence est automatiquement arrêté.

Dans la pratique, on peut rendre visible, de l'extérieur du poste récepteur, l'allu-35 mage de la lampe au néon, de sorte qu'on sera averti de l'état de fonctionnement du récepteur dans lequel est utilisé le montage à déclenchement automatique qui a été décrit ci-dessus.

40 On va donner maintenant un exemple d'application du dispositif de déclenchement automatique selon l'invention à un montage récepteur de T. S. F. comprenant un étage amplificateur haute, ou moyenne fréquence, 45 attaquant un tube détecteur.

L'étage amplificateur (fig. 2) utilise un tube V¹ du type pentode. Il attaque, par l'intermédiaire des circuits self L²-condensateur C², self L³-condensateur C³, un tube 50 détecteur V² du type double diode.

Pour la simplicité du schéma, les circuits de chauffage X des tubes V<sup>1</sup> et V<sup>2</sup>, type à

chauffage indirect, n'ont pas été représentés.

Une différence de potentiel haute fré- 55 quence apparaissant aux bornes du circuit oscillant self L¹-condensateur C¹, est appliquée entre la grille de contrôle G¹ et la cathode R¹ du tube V¹, par l'intermédiaire du condensateur de passage C⁴. Le potentiel continu relatif audit tube est défini, par rapport au potentiel de la cathode, à travers les résistances R¹ et R² en série.

La grille-écran, ou grille accélératrice, G<sup>2</sup> est alimentée, généralement sous demi 65 tension-plaque, en abaissant la tension-plaque Up par interposition de la résistance R<sup>3</sup>. Cette tension d'alimentation est choisie inférieure, par le choix de la valeur de R<sup>3</sup>, à la tension nécessaire à l'amorçage d'un 70 tube au néon N.

Un condensateur de passage  $C^5$  est branché entre la grille-écran  $G^2$  et la cathode  $K^1$ .

L'énergie haute fréquence amplifiée, recueillie entre l'anode A¹ et la cathode K¹ 75 du tube V¹, est appliquée au circuit L²-C² à travers le condensateur de passage C⁶. Cette énergie, transmise au circuit L³-C³, est appliquée entre une anode A² et la cathode K² du tube V² à travers le condensateur de passage C⁶. Une source Ud polarise négativement l'anode A², des résistances R⁴ et R⁵ étant interposées entre l'anode A² et le pôle négatif de la source Ud. On comprend qu'aussi longtemps que l'anode A² 85 est polarisée négativement, aucun redressement de l'énergie haute fréquence ne se produit.

L'énergie haute fréquence amplifiée est appliquée également entre l'anode  $A^3$  et la 90 cathode  $K^2$  du tube  $V^2$ , à travers les condensateurs  $C^7$  et  $C^8$ .

Le potentiel de cette anode A³ étant fixé, au repos, par rapport à celui de la cathode K², à travers la résistance R² interposée, 95 on obtient, comme il est connu, l'abaissement du potentiel de cette anode proportionnellement à l'amplitude de l'onde porteuse. Un abaissement de potentiel correspondant, compte tenu d'une résistance 100 R¹ et de la self L¹, en résulte pour la grille de contrôle G¹ du tube V¹.

Cet abaissement de potentiel peut également être utilisé, de la manière connue, pour obtenir la régulation automatique de l'amplification, en l'appliquant en Y vers les tubes amplificateurs précédents V<sup>1</sup>.

Le circuit suivant

Pôle positif de la source Up, résistance R<sup>3</sup>, grille G<sup>2</sup>, cathode K<sup>1</sup>, pôle négatif de la source Up;

Monté en parallèle : tube au néon N, résistance R<sup>5</sup>;

Est assimilable au dispositif de déclenchement automatique qui a été décrit ci-

La résistance R³ joue le rôle de r¹ de la fig. 1, la résistance interne grille G<sup>2</sup>-15 cathode K1 du tube V1. joue celui de la résistance  $r^3$  et la résistance  $R^5$  celui de  $r^2$ .

Quand la résistance interne grille G2-cathode K1 du tube V1 augmente, en rapport avec l'abaissement du potentiel de la grille 20 G1 indiqué plus haut, l'intensité du courant traversant la grille G2 diminue, ainsi que la chute de tension aux bornes de la résistance R3; le potentiel de la grille G2 augmente et l'allumage du tube au néon N se produit 25 lorsque ce potentiel égale la tension d'amorçage de ce tube diminuée de la différence de potentiel aux bornes de la source Ud.

La valeur de la résistance R<sup>5</sup> est choisie telle que le courant qui la traverse pro-30 voque, pour l'intensité minimum du courant traversant le tube au néon N, une chute de potentiel égale à la différence de potentiel régnant aux bornes de la source Ud.

On comprend alors que, au moment où 35 le tube au néon N se laisse traverser, l'influence de la source Ud se trouve annulée et, de ce fait, l'anode A2 du tube V2 amenée à un potentiel équivalent à celui de la cathode K<sup>2</sup>.

La détection de l'onde porteuse s'opère 40 dans ces conditions et l'on recueille aux bornes de la résistance R4 les variations de modulation à fréquences musicales de l'onde porteuse; ces variations sont appliquées en 45 Z aux étages basse fréquence par l'intermé-

diaire des condensateurs C° et C¹°.

Si l'amplitude de l'onde porteuse diminue, la tension aux bornes du tube à néon N diminue en correspondance jusqu'à ce que 50 celui-ci se désamorce. L'anode A2 est à nouveau polarisée négativement par la source Ud; la rectification ne s'opère plus et aucune différence de potentiel alternative basse fréquence n'est appliquée en Z aux étages basse fréquence.

Par un réglage de la résistance  $r^3$ , il est possible d'obtenir l'allumage de la lampe au néon pour des valeurs déterminées de l'énergie haute fréquence reçue par le poste; on peut donc obtenir, pour celui-ci, 60 une sensibilité de fonctionnement variant depuis la sensibilité maximum déterminée par le montage général jusqu'à la sensibilité zéro.

On va maintenant indiquer une seconde 65 application du dispositif de déclenchement automatique en se référant à la figure 3 annexée.

Le poste récepteur comprend, en particulier, un étage amplificateur haute fré-70 quence, ou moyenne fréquence, utilisant un tube V<sup>1</sup> du type pentode qui attaque, par l'intermédiaire des circuits oscillants self L<sup>2</sup>-condensateur C<sup>2</sup> et self L<sup>3</sup>-condensateur  $C^3$ , couplés, un tube détecteur  $V^2$  du type  $_{7}5$ double diode. Celui-ci est combiné avec une triode amplificatrice basse fréquence comprise, dans l'exemple décrit, dans la même enceinte.

Dans le circuit suivant : cathode K2, con- 80 densateur C<sup>7</sup>, self L<sup>3</sup>-condensateur C<sup>3</sup>, anode A2, le redressement de la demi-onde haute fréquence s'opère normalement, l'anode A<sup>2</sup> étant à un potentiel de repos égal au potentiel de la cathode K2.

Le potentiel de l'extrémité de la résistance R<sup>4</sup> opposée à la cathode K<sup>2</sup> s'abaisse proportionnellement à l'amplitude de l'onde haute fréquence. Il est appliqué à la grille de contrôle G1 du tube V1 par l'intermé qu diaire de la résistance R³ et de la self L¹.

On obtient donc, comme précédemment, une augmentation de la résistance interne espace cathode K1, grille-écran G2 — du tube V1 et une augmentation correspondante 95 de la différence de potentiel aux bornes du tube au néon N au fur et à mesure d'un accroissement de l'amplitude de l'onde haute fréquence reçue.

La composante à fréquence musicale exis- 100 tant aux bornes de la résistance R4 est appliquée, par l'intermédiaire de la capacité Co, sur la grille de contrôle Go de l'amplificateur basse fréquence contenu dans le

55

85

tube V2.

Le potentiel moyen de cette grille qui, normalement, c'est-à-dire pour un bon fonctionnement, doit être, par rapport à la cathode, légèrement négatif grâce à l'action d'une source Ud¹, se trouve, la lampe au néon n'étant pas allumée, très négative par l'influence d'une source  $Ud^2$  en opposition avec la source  $Ud^1$ .

Dans le circuit d'opposition des sources  $Ud^1$  et  $Ud^2$  on trouve successivement à partir du pôle négatif de Ud1: une résistance R<sup>6</sup>, un dispositif ne laissant passer le courant que dans le sens  $Ud^1$  vers  $Ud^2$ , par 15 exemple une valve V<sup>3</sup>, une résistance R<sup>5</sup>.

Les valeurs relatives des résistances R<sup>5</sup> et R6 sont telles que la différence des potentiels négatifs des sources Ud² et Ud¹ se retrouve presque intégralement aux hornes 20 de la résistance R<sup>6</sup>. De la sorte, le point de fonctionnement de la grille de contrôle G<sup>3</sup> du tube amplificateur basse fréquence se trouve déplacé hors des caractéristiques de travail, ce qui empêche l'amplification basse 25 fréquence.

Cette amplification basse fréquence est, par ailleurs, bloquée d'une manière absolument complète par ce fait que la différence de potentiel basse fréquence aux bor-30 nes de la résistance R6 est shuntée par la résistance R5 et la valve V3, ce qui, en fait, équivant à un court-circuit.

L'énergie haute fréquence existant aux bornes du système self-conducteur L3-C3 est également appliquée à l'anode A3 du tube V<sup>2</sup> à travers le condensateur C<sup>8</sup>.

Cette anode est polarisée négativement par la source Ud3, de sorte que la rectification ne s'opère qu'à partir d'une amplitude 40 haute fréquence déterminée, correspondant à l'énergie minimum nécessaire au volume normal basse fréquence.

La chute de tension, obtenue du fait de l'amplification d'une onde haute fréquence. 45 qu'on recueille aux bornes de la résistance R<sup>2</sup>, permet l'application, sur les tubes amplificateurs précédents V<sup>1</sup>, en Y, d'une tension négative régulièrement croissante avec l'amplitude de l'onde porteuse.

Ce mode de réalisation de l'invention permet donc aussi de conserver le contrôle automatique de l'amplification.

Dans le cas du réglage du montage de l'invention correspondant à la sensibilité maximum, on obtient le déclenchement de 55 l'amplification basse fréquence en laissant fonctionner les tube amplificateurs haute fréquence précédant V¹ dans des conditions de rendement maximum.

Lorsque, par suite d'une valeur suffisante 60 de l'énergie haute fréquence amplifiée par le tube V<sup>1</sup>, on atteint, aux bornes de la lampe au néon N, une différence de potentiel, égale à la tension d'amorçage, cette lampe au néon s'allume.

65

Un courant circule dans le circuit suivant : pôle positif de la source Up, résistance R³, tube au néon N. résistance R⁵, source  $Ud^2$  en opposition avec la source Up, négatif de la source Up.

La résistance R<sup>5</sup> est choisie telle que la différence de potentiel qui apparaît alors à ses bornes soit suffisante pour égaliser les potentiels des deux bornes de la valve V<sup>3</sup>.

La dépolarisation de la grille de contrôle 70 basse fréquence G³ se trouve alors déterminée par la seule source Ud1 et le shunt aux bornes de la résistance R6 devenant pratiquement infini, le fonctionnement de l'étage basse fréquence se produit normalement.

Il est à remarquer que si la différence de potentiel aux bornes de R5 augmente, pour une raison quelconque, par exemple sous l'influence des conditions de fonctionnement du tube au néon N, aucun courant ne cir- 85 cule cependant vers la résistance R<sup>6</sup>, à cause du blocage par la valve  $\nabla^3$ .

En sens inverse, si l'énergie haute fréquence amplifiée par le tube V1 diminue audessous d'une certaine valeur, le désamor- 90 cage du tube au néon se produit et aucune amplification basse fréquence n'est plus possible.

Bien entendu, on peut, comme dans le mode de réalisation précédemment décrit, 95 provoquer le déclenchement du fonctionnement complet du poste récepteur pour une valeur quelconque déterminée de l'énergie haute fréquence par un choix convenable de 100 la résistance R<sup>3</sup>.

#### RÉSUMÉ.

L'invention a pour objet : 1º Un montage permettant de régler, par tout ou rien, la fermeture d'un circuit électrique sans interposition d'organes mécaniques.

Ce montage est constitué par un conduc-5 teur reliant les deux pôles d'une source d'électricité sur lequel sont intercalées deux résistances, dont l'une est essentiellement variable; en parallèle avec cette résistance variable est disposé un tube au néon suivi 10 d'une résistance.

2° L'application de ce montage aux postes récepteurs de T. S. F. ne permettant le déclenchement du fonctionnement des étages basse fréquence que lorsque l'énergie haute 15 fréquence reçue devient suffisante pour donner lieu à une audition convenable.

Dans ce cas, la résistance essentiellement variable du montage est la résistance interne d'un tube à vide, dont l'accroissement 20 est en relation avec l'amplitude de l'onde haute fréquence reçue.

3° Une première forme de réalisation d'un poste récepteur de T. S. F., dans la-

quelle la détection est empêchée par la polarisation négative d'une anode provoquée 25 par une batterie auxiliaire, l'influence de cette batterie n'étant annulée qu'au-dessus d'une certaine amplitude de l'onde porteuse, grâce à l'allumage du tube au néon.

4º Une deuxième forme de réalisation 30 caractérisée en ce que, au-dessous d'une certaine valeur de l'onde porteuse, le premier étage basse fréquence est bloqué à la fois par la polarisation négative de sa grille et par la mise en court-circuit du courant basse 35 fréquence, en ce qu'en fonctionnement cette grille se trouve toujours dans des conditions de travail optima et en ce qu'une anode de détection est consacrée au réglage des étages haute fréquence, à l'exclusion du réglage du 40 montage à déclenchement automatique.

#### PONSOT, BATAILLE et KIRSCH.

Par procuration :

L. CHASSEVENT et P. BROT.

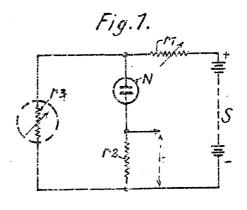


Fig. 2.

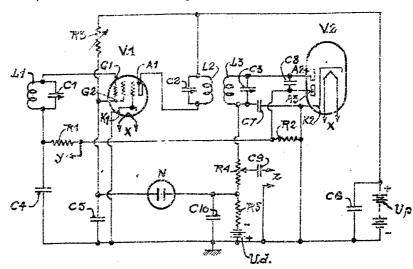


Fig. 3.

